

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 16 octobre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h50), Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCARVE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°188

OBJET : FINANCES - CLOTURE DU BUDGET ANNEXE ZONE DE ST NIZIER SOUS CHARLIEU AU 31/12/2025

Monsieur le Président, indique que considérant l'absence de vente de la parcelle résiduelle sur la zone de St Nizier sous Charlieu depuis la création du budget annexe, et
Considérant qu'à l'issue de l'exercice 2025 1 417 m² resteront à céder,
Il y a lieu de clôturer ce budget annexe à la fin de l'exercice comptable et d'intégrer des reliquats au budget principal après remboursement de l'avance initiale le cas échéant,
Afin de permettre à Mme le Comptable public de procéder à la clôture définitive des comptes, il y a lieu de l'autoriser à transférer le déficit du budget annexe de la zone de St Nizier au budget communautaire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- approuve la cession des terrains résiduels sur la zone de St Nizier (1 417 m² dans le patrimoine de la communauté de communes pour 19 129.50 € TTC soit au prix au 13.50 € m² (prix d'achat des terrains à la création de l'opération),
- approuve la clôture du budget annexe de zone de Gayens de St Nizier sous Charlieu au 31/12/2025,
- précise que les écritures de clôture seront constatées au cours de l'exercice 2025,

- prévoit que l'intégralité des résultats de l'exercice 2025 soit portée au budget principal,
- autorise M. le Président à signer tous documents et actes afférents.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Maizilly
Mme Colette LEBEAU



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-188-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025
Publication : 21/10/2025